



Judo Club de La Motte-Servolex

Dojo Jean-Louis Geymond
45, rue Jean Rostand
73290 La Motte-Servolex

Tél : 04 79 25 98 14 / 06 52 51 99 67
Email : judoclub.lamotte@gmail.com
Site : www.judoclublamotteservolex.com
N° agrément Jeunesse et Sport : 73S12805
N° Siret : 352 774 863 00026



Collège de Boigne

330 rue Jean Rostand,
73290 - La Motte Servolex

Tél : 04 85 96 15 40
Email : Ce.0730028J@ac-grenoble.fr
<https://de-boigne.ent.auvergnerhonealpes.fr>

Dossier de candidature - Section Sportive Scolaire Judo - Collège de Boigne

Année scolaire 2024-2025



Chers parents,

La Motte-Servolex, Le 4 avril 2024

Votre enfant entrera en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} en septembre 2024 et désire intégrer la Section Sportive Scolaire Judo (SSSJ) du Collège de Boigne. Le dossier de candidature ainsi que toutes les pièces à fournir doivent parvenir :

le 17 mai 2024 au plus tard

au secrétariat de Direction du Collège de Boigne, 330 rue Jean Rostand, 73290 La Motte Servolex

Pièces à fournir :

- ☐ fiche « candidature section Judo » complétée et signée par les responsables légaux et par le candidat
- ☐ lettre de motivation du candidat sur papier libre
- ☐ autorisation écrite des responsables légaux sur papier libre
- ☐ fiche « palmarès sportif »
- ☐ fiche « avis de l'enseignant » (enseignant de la classe ou professeur principal)
- ☐ bulletins scolaires ou livrets d'évaluation de l'année en cours

Aucun dossier incomplet ou hors délai ne sera étudié par la commission d'admission.

Comment se passe l'affectation ? La décision d'affectation est prise en dernier ressort par le Directeur académique des Services de l'Education Nationale, sur proposition du chef d'établissement après avis de la commission.

Pour les élèves qui entreront en 6^{ème} : procédure dématérialisée AFFELNET.

C'est le directeur de l'école de votre enfant qui renseignera AFFELNET mais vous devez **impérativement** vous rapprocher de lui car :

- **Si vous êtes du secteur, il doit indiquer en vœu 1 votre souhait de « parcours particulier » section sportive**
- **Si vous n'êtes pas du secteur, il doit également l'indiquer en vœu 1, et faire une dérogation pour ce même motif en indiquant le nom du collège souhaité. Un vœu sur votre collège de secteur est automatiquement créé en dernier.**
- **Il n'y a pas de dossier papier de demande de dérogation à effectuer.**
- La réponse définitive à votre demande et la notification d'affectation vous sera transmise par l'intermédiaire du collège de Boigne dans le courant de la 3^{ème} ou 4^{ème} semaine de juin.

Pour les élèves qui entreront en 5-4-3^{èmes} :

- Vous serez averti directement de l'avis de la commission par le collège de Boigne.
- **Si vous êtes hors secteur, il vous appartiendra de faire une demande de dérogation auprès de la DSDEN de Savoie (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, avenue de Lyon, 73000 Chambéry).**
- Si la réponse est positive, il vous faudra procéder à l'inscription administrative de votre enfant dans notre collège dans les plus brefs délais (pour les élèves hors secteur : dossier à retirer auprès du secrétariat du collège dès réception de la notification).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- M. **Francescato**, professeur du collège - coordonnateur : christian.francescato@ac-grenoble.fr
- M. Djimili, professeur du judo-club référent : djimili.judo@yahoo.fr

Sans préjuger du résultat, nous sommes d'ores et déjà très heureux que votre enfant ait fait le choix de postuler, preuve d'un intérêt certain pour le judo et d'une véritable motivation scolaire et sportive.

Fiche de candidature section judo – Année scolaire 2024-2025

1- CANDIDAT

Nom – Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone portable du candidat :

Mail du candidat :

2- RESPONSABLES LEGAUX

Responsable 1	Responsable 2
Nom Prénom : Adresse : <i>si différente de celle de l'enfant</i>	Nom Prénom : Adresse : <i>si différente</i>
Téléphone fixe : Portable : Mail :	Téléphone fixe : Portable : Mail :

CLASSE ET ETABLISSEMENT FREQUENTES EN 2023-2024 :

CLUB D'APPARTENANCE :

CLASSE VRAISEMBLABLEMENT FREQUENTEE EN 2024-2025 :

- ☐ 6^{ème}
- ☐ 5^{ème}
- ☐ 4^{ème}
- ☐ 3^{ème}

DEPENDEZ-VOUS DU SECTEUR DU COLLEGE DE BOIGNE ?

☐ oui

☐ non

A, Le

Signatures des responsables légaux

Signature du candidat

Avis de l'enseignant de la classe ou du professeur principal

Joindre les bulletins ou livrets d'évaluation de l'année en cours

Etablissement 2023-2024 :

Classe :

Nom du directeur ou du chef d'établissement :

Nom de l'enseignant ou du professeur principal :

Avis de l'enseignant quant à l'entrée en section sportive scolaire

(aspects scolaires, attitude envers les autres élèves, les adultes, respect du cadre, autonomie, investissement dans les activités proposées...)

A

Le

Signature de l'enseignant :

Fiche Palmarès Sportif Judo

Résultats en compétitions

Si le jeune n'est pas licencié au Judo club de La Motte-Servolex : avis de l'entraîneur :

A

Le

Signature de l'enseignant :